



## **COMMISSION DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE**

### **MISSIONS**

En lien avec la Commission de District de l'Arbitrage :

- concourir à la réflexion quant aux moyens à mettre en œuvre par le District, en vue de l'organisation de la détection, du recrutement et de la fidélisation des arbitres,
- concourir à permettre la mise en place d'un tutorat des nouveaux arbitres issus des Formations Initiales en Arbitrage et un accompagnement des nouveaux arbitres en cas de difficulté,
- assurer le lien avec les Référents en Arbitrage des clubs pour les aider à remplir leurs missions (notamment vérifier le respect par leur club de ses obligations en matière de Statut de l'Arbitrage, anticiper les arrêts d'arbitres en activité, recruter de nouveaux candidats à l'Arbitrage, fidéliser les arbitres du club en étant à leur écoute et en les valorisant, être le coordinateur de l'Arbitrage en interne),
- former des dirigeants de clubs pour qu'ils deviennent des Référents en Arbitrage,
- être force de proposition auprès du Bureau du Comité de Direction pour tout projet tendant à :
  - . améliorer la détection des arbitres, leur recrutement et leur fidélisation,
  - . assurer la promotion de la fonction arbitrale.